



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le quinze février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier - RIVIERE Marie-Pierre – TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique – DION Michel – HEMON Franck – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande - GENTIN Hervé – LE GUILLOU Marthe - LE THOER André – LANCIEN Peggy.

formant la majorité des membres en exercice.

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE  
QUIMPER

MAIRIE  
DE  
TREGUNC

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Stéphanie BORDENAVE à Jean-Paul NIVEZ
- Véronique ORVOEN à Régine SCAER JANNEZ
- René CANTIE à André LE THOER

Date de convocation : 8 février 2013

Monsieur Yves ROBIN est nommé secrétaire de séance.

### PERSONNEL COMMUNAL CREATION DE POSTES

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 26  
Nombre de votants : ..... 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Monsieur Le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la création des postes suivants, afin de permettre la nomination d'agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade, sous réserve toutefois de l'avis de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion.

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 01/07/2013
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/03/2013
- 5 postes d'Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à temps complet à compter du 01/09/2013
- 1 poste d'Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à temps non complet (28/35) à compter du 01/09/2013
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/11/2013.

Parallèlement, les postes précédemment détenus par les agents seront supprimés à compter de leur date de nomination dans le nouveau grade, à savoir :

- 1 poste d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 5 postes d'Agent Spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à temps complet
- 1 poste d'Agent Spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à temps non complet (28/35)
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de ces postes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 18 février 2013  
LE MAIRE  
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130221-DE13150210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013  
Publication : 22/02/2013